

# APPEL D'OFFRE

## 1 Poste de Surveillant de Nuit à pourvoir en CDI – Temps complet

Date de prise de poste : dès que possible

Date de limite de réception des candidatures : 01/04/2024

### Pôle Hébergements – MECS ESCARENE

Poste basé : à l'Escarène, à la Corniche et au SAVA.

CDI Temps plein.

Horaires de travail sur la base d'un cycle de travail de 12 semaines (420 heures).

Escarène : Du lundi au samedi : de 21H30 à 07H00 ; dimanches et jours fériés : 21H30 à 08H00

Corniche : Du lundi au vendredi : de 22H00 à 07H15 ; samedis, dimanches et jours fériés : 22H00 à 08H00

SAVA : du lundi au jeudi : de 21H30 à 07H30 ; vendredi, samedi et veilles de jours fériés : 22H00 à 07H00

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis + Prime SEGUR.

### Missions

Assurer la sécurité des enfants accueillis, la surveillance des bâtiments, des installations et matériels ainsi que de la prévention en matière de sécurité et d'incendie.

### Profil souhaité

#### Qualifications :

- Être titulaire d'un diplôme de sécurité et/ou avoir suivi une formation de surveillant de nuit.
- Une première expérience dans un poste similaire serait un plus.

#### Conditions d'exercice :

- Être impérativement titulaire du permis de conduire B
- Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Le surveillant de nuit doit rester éveillé avec des rondes à effectuer.

#### Compétences :

- Aptitude à travailler seul la nuit
- Aptitude à travailler dans un environnement éducatif auprès d'enfants, garçons et filles, de 3 à 15 ans.
- Qualité relationnelle, sens de l'organisation, autorité naturelle.
- Dynamisme et grande rigueur.
- Respect des procédures de traçabilité des rondes.
- Savoir gérer les situations de crise en cas de conflits.
- Restitution claire des messages à la Direction par le biais d'un cahier de liaison.

## Nos Avantages

---

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur.
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. LOMBART, Directeur du Pôle Hébergements, à l'adresse mail suivante : **relances@montjoye.org**